

AUTOMNE 2026

JUILLET							AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4	5					1	2
6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
20	21	22	23	24	25	26	17*	18	19	20	21	22	23
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
							31	1	2	3	4	5	6

SEPTEMBRE							OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10*	11*
14	15	16	17	18	19	20	12*	13*	14*	15*	16*	17*	18*
21	22	23	24	25	26	27	19*	20	21	22	23	24	25
28	29	30					26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1		1	2	3	4	5	6
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31			
30													

AOÛT

12	Epreuve uniforme de langue (EULE)
17	Début de la disponibilité des professeur(e)s
	Remise des horaires aux étudiant(e)s (15 août à partir de 6 h 30 au 17 août à 16 h)
17*	Date limite de remboursement des frais d'inscription
21	Début des cours

SEPTEMBRE

4	Horaires du lundi (reprise du 7 septembre)
7	Congé (Fête du travail)
18	Date limite de désinscription aux cours (à l'exception de certains cours intensifs)

OCTOBRE

	Confirmation d'inscription H-27 (10 au 19 octobre)
12	Congé (Action de grâce)
13	Congé (journée de relâche)
	Journées d'étude et d'évaluation (14 au 16 octobre)

NOVEMBRE

3	Date limite d'abandon de cours (à l'exception de certains cours intensifs)
---	--

DÉCEMBRE

	Journées d'exams (14 au 18 décembre)
16	Epreuve uniforme de langue (EULE)
18	Fin de la session*
21	Journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*
28	Date limite de remise des notes
29	Mise en ligne des bulletins

Total : 83 journées

HIVER 2027

JANVIER							FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3		1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
18*	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31							

MARS							AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6*	7*				1	2	3	4
8*	9*	10*	11*	12*	13*	14*	5	6	7	8	9	10	11
15*	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29	30		

MAI							JUIN						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2		1	2	3	4	5	6
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
31													

JANVIER

4	Date limite pour les demandes de révisions de notes A-26
8	Date limite pour la remise des notes après les révisions A-26
12	Journée pédagogique
	Remise des horaires aux étudiant(e)s (16 janv. à partir de 6 h 30 au 18 janv. à 16 h)
18*	Date limite de remboursement des frais d'inscription
25	Début des cours

FÉVRIER

12	Date limite de désinscription aux cours (à l'exception de certains cours intensifs)
----	---

MARS

	Confirmation d'inscription A-27 (6 au 15 mars)
	Journées d'étude et d'évaluation (22 au 24 mars)
25	Congé (journée de relâche)
26	Congé (Vendredi Saint)
29	Congé (lundi de Pâques)

AVRIL

7	Date limite d'abandon de cours (à l'exception de certains cours intensifs)
13	Sciences humaines en action (journée sans cours)

MAI

12	Epreuve uniforme de langue (EULE)
	Journées d'exams (20, 21, 25 et 26 mai)
24	Congé (journée de relâche)
26	Fin de la session*
27	Journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*

JUIN

2	Date limite de remise des notes
3	Mise en ligne des bulletins
8	Journée pédagogique
8	Date limite pour les demandes de révision de notes H-27
11	Date limite pour la remise des notes après les révisions H-27 (3 jours)
11	Dernière journée de la disponibilité des professeur(e)s

Total : 83 journées

MODALITÉS DE MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Tout jour de cours perdu doit, en principe, être repris.

Pour les deux premiers jours de cours à reprendre, la responsabilité de modifier le calendrier scolaire revient à la Direction des études. Elle applique alors les modalités décrites plus bas, pour l'une et l'autre session, dans la mesure où une modification peut être annoncée assez tôt pour être réalisable.

Pour tout cas exceptionnel allant au-delà de ces balises, la modification du calendrier scolaire est décidée au Conseil d'administration, après les consultations prévues au Règlement de régie interne du Collège.

Les modalités suivantes s'appliqueront en cas de jour de cours perdu :

AUTOMNE 2026

Premier jour de cours perdu :

Le 14 décembre sera un jour de cours.

Journées d'examens : 15, 16(EULE), 17, 18, 21 décembre

Date limite de remise des notes : 29 décembre

Mise en ligne du bulletin : 30 décembre

Date limite pour les demandes de révision de notes : 5 janvier

Date limite pour la remise des notes après les révisions : 11 janvier

Dans cette situation = 83 journées

Deuxième jour de cours perdu :

Les 14 et 15 décembre seront des jours de cours.

Journées d'examens : 16(EULE), 17, 18, 21 décembre **(3 jours d'examens)**

Date limite de remise des notes : 29 décembre

Mise en ligne du bulletin : 30 décembre

Date limite pour les demandes de révision de notes : 5 janvier

Date limite pour la remise des notes après les révisions : 11 janvier

Dans cette situation = 82 journées

HIVER 2027

Premier jour de cours perdu :

Le 20 mai sera un jour de cours.

Journées d'examens : 12(EULE), 21, 25, 26 et 27 mai

Date limite de remise des notes : 3 juin

Mise en ligne du bulletin : 4 juin

Date limite pour les demandes de révision de notes : 9 juin 12 h **(3,5 jours)**

Date limite pour la remise des notes après les révisions : 11 juin **(2,5 jours)**

Dans cette situation = 83 journées

Deuxième jour de cours perdu :

Les 20 et 21 mai seront des jours de cours.

Journées d'examens : 12(EULE), 25, 26 et 27 mai **(3 jours d'examens)**

Date limite de remise des notes : 3 juin

Mise en ligne du bulletin : 4 juin

Date limite pour les demandes de révision de notes : 9 juin 12 h **(3,5 jours)**

Date limite pour la remise des notes après les révisions : 11 juin **(2,5 jours)**

Dans cette situation = 82 journées

Si les modalités de modification doivent s'appliquer, le Service de l'organisation et du cheminement scolaires assurera les communications nécessaires.